

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie située 3 rue de l'école le :

**Jeudi 26 mars 2026
A 18 heures 30**

ORDRE DU JOUR :

- 1- Adoption du procès-verbal de la séance du 20 mars 2026
- 2- Création d'une commission consultative pour l'examen des marchés publics à procédure adaptée (MAPA)
- 3- Désignation d'un conseiller municipal pour siéger à la commission de contrôle
- 4- Composition du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
- 5- Formation et composition des commissions communales
- 6- Désignation des représentants pour siéger à l'association des Communes Pastorales
- 7- Adhésion et désignation des représentants pour siéger AGENCE 06
- 8- Désignation des délégués au Syndicat mixte d'Ingénierie pour les collectivités et Territoires Innovants des Alpes et de la Méditerranée (SICTIAM)
- 9- Délégation de signature
- 10- Remboursement des frais d'hébergement du site internet de la mairie à Madame TOCHE Katia année 2026/2027
- 11- Désignation des représentants à l'association des Communes Forestières des Alpes-Maritimes - mandat 2026-2032
- 12- Questions diverses

Malaussène, le 20 mars 2026

Le Maire,

